

**Site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre »**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL**  
**DU 13 OCTOBRE 2020 EN LA MAIRIE DE ROMPON**

**CR rédigé par :** Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000

Etaient présents :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
VIGNAL	Christophe	Mairie Le Pouzin, structure animatrice	Maire
GERARD	Dominique	Mairie Le Pouzin, structure animatrice	Elu délégué à l'environnement
FOUGEIROL	Julien	Mairie de Saint-Julien-en-Saint-Alban	Maire
BERNARD	Françoise	Mairie de Flaviac	Adjointe
NEGRE	Emilien	Mairie de Baix	Elu
COMTE	Robert	Mairie de Creysseilles	1 <sup>er</sup> adjoint
ARNAUD	Gilles	Mairie de Freysenet	1 <sup>er</sup> adjoint
SERRE	Jacqueline	Association Avenir du Prieuré Clunisien St Pierre de Rompon - Le Pouzin	
LECLERE	Jean-François	La Gaule pouzinoise – Fédération Ardèche	Président
COMTET	Michel	A.P.P.M.A La Loche Privas	
DUBOSC	Paul	ACCA Le Pouzin	
BERTRAND	Simone	Patrimoine Le Pouzin / Rompon	
DUHERON	Emilie	ONF Drôme Ardèche	Responsable Environnement et Chasse
BALOIS	Arnaud	Lafarge Holcim	Chef d'exploitation
MARTIN	Joséphine	Syndicat Jeunes Agriculteurs Ardèche	Élue
RADO	Jean-Marc	Comité départemental de Canoë-Kayak	Secrétaire
RIOU	Emmanuelle	Muséum de l'Ardèche et Collectif Pétale 07	
DUMONT	Jérôme	Direction départementale des Territoires de l'Ardèche	Chef de l'unité patrimoine naturel
GRIVAUD	Martine	Direction départementale des Territoires de l'Ardèche	Chargée de mission Natura 2000 biodiversité
DEMARD	Thierry		Agriculteur éleveur sur le plateau de Rompon
MOITIE	Eric	DIFOREM	Fondateur Dirigeant
BIANCHIN	Nicolas	CBN Massif Central Antenne Massif central Rhonalpin	Chargé de Mission Flore – Habitats naturels
AMODEI	Thomas	Inventaire vertical	Ingénieur écologue
BIDAT	Matthieu	RUPEA	Ingénieur écologue
VINCENT	Stéphane	LPO Drôme Ardèche	Chargé de mission

Nom	Prénom	Structure	Fonction
AVENAS	Stéphane	Mairie le Pouzin	Responsable des services techniques
COCQUELET	Amanda	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000
COSTE-DURIEUX	Sophie	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000

Etaient excusés :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
SOULIMAN	Françoise	Préfecture de l'Ardèche	Madame Le Préfet
UGHETTO	Laurent	Conseil Départemental de l'Ardèche	Président
FEROUSSIER	Christian	Conseil Départemental de l'Ardèche	Vice-Président
VIVAT	Yann	Mairie Rompon	Maire et Président du COFIL
ARSAC	François	Mairie Chomérac et CAPCA	Maire et Président de la CAPCA
TERROT-DONTENWILL	Anne	CAPCA	Elue
PALIX	Dominique	Mairie Saint-Symphorien-sous-Chomérac	Maire
ANSOURIAN	Anne-Charlotte	Mairie Saint-Symphorien-sous-Chomérac	Elue
ESTEOULE	Betty	Mairie La Voulte	Elue
JEANNE	Jean-Pierre	Mairie Coux	Maire
ISSARTEL	Gérard		Expert indépendant
PARRAIN	Nicolas	LPO et FRAPNA Ardèche	
PASTUREL	Bruno	Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes	
BALAY	Dominique	Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes	
BEILLON	Nicolas	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
GRIVEL	Gaëlle	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
LE TURDU	Damien	Comité Départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade	Cadre technique fédéral
BEAUMES	Claudette	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre	Présidente
CHARRIER	Félicien	CAPCA service rivière	Responsable
CHARRON	Emeric	CAPCA service rivière	Technicien
SAUSSAC	Alexandre	CAPCA service rivière	Technicien
ROUCHOUSE	Marjolaine		Propriétaire et habitante de Rompon
PERRY	Sylvain	CNR	

La présentation power-point du COFIL est téléchargeable sur le site internet de la mairie de Le Pouzin ([http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/pag\\_e/pdf/ppt\\_copil\\_b25\\_2020.pdf](http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/pag_e/pdf/ppt_copil_b25_2020.pdf)) ainsi que les documents associés concernant la Réserve naturelle régionale du réseau de grottes à chauves-souris (<http://romponouvezepayre.n2000.fr/site/site-2>). Ce compte-rendu est envoyé par mail aux membres pour lesquels nous disposons d'un contact courriel.

*Par ailleurs, le compte-rendu sera envoyé à tous en format papier avec l'invitation du prochain Comité de pilotage qui aura lieu courant 2021. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.*

### **Ordre du jour de la réunion :**

- La démarche Natura 2000 et votre territoire
- Bilan de l'animation depuis juillet 2019 (dernier COPIL) et projets en cours
- Etude en cours sur la cartographie des habitats - Thomas Amodei et Matthieu Bidat, ingénieurs écologues
- Présentation de la Réserve Naturelle Régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme-Ardèche - Stéphane Vincent, conservateur, LPO et Emilie Duheron, ONF
- Présentation de l'Espace Naturel Sensible de la Boissine
- Perspectives - projets à venir
- Visite des passages canadiens sur le plateau de Rompon

### **Compte rendu :**

Mr Vignal, Maire de Le Pouzin, structure animatrice, accueille les membres et participants du COPIL et excuse Mr Vivat, Maire de Rompon et Président du COPIL, qui n'a exceptionnellement pu être présent en cette journée.

La chargée de mission Natura 2000 prend ensuite la parole. Arrivée sur le poste le 1<sup>er</sup> juin 2020, elle se présente et rappelle ensuite ses fonctions d'animation et de coordination des différentes actions relatives à la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel, telles que définies dans le document d'objectif.

Elle commence ensuite le déroulé de la réunion.

#### **• La démarche Natura 2000 et votre territoire**

Compte tenu du changement d'élus sur le territoire du site Natura 2000, il apparaît important de présenter la démarche Natura 2000 d'une manière globale.

Il est donc rappelé qu'il s'agit d'un réseau européen d'espaces naturels dans lesquels il est prévu une démarche de préservation de la biodiversité en lien avec les activités socio-économiques. Près de 13% du territoire métropolitain et de la région Auvergne Rhône-Alpes sont concernés par les sites Natura 2000 et en Ardèche, 24 sites sont présents.

L'objectif de ce réseau privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tienne compte des préoccupations économiques et sociales.

Plusieurs outils sont proposés pour arriver à cet objectif :

- Une démarche volontaire avec :
  - Les contrats Natura 2000 passés entre l'État et le propriétaire d'une parcelle incluse dans un site Natura 2000, et concernée par une ou plusieurs mesures de gestion proposées par le document d'objectifs ou DOCOB. Ils visent à conserver ou restaurer l'habitat et les espèces d'intérêt communautaire qui ont amené à la création du site Natura 2000.
  - La charte Natura 2000 : règlement intérieur de la zone Natura 2000 complémentaire des contrats Natura 2000, en fonction du type de milieu et des activités. Il s'agit d'actions de

gestion courantes non contraignantes. Les propriétaires et mandataires peuvent signer pour une durée de 5 ans (renouvelable) et sont exonérés de la taxe foncière sur le non bâti.

- Un régime réglementaire spécifique à travers les évaluations d'incidence Natura 2000 (EIN). L'EIN va permettre d'adapter le projet pour le rendre le plus compatible possible avec la préservation des sites Natura 2000.

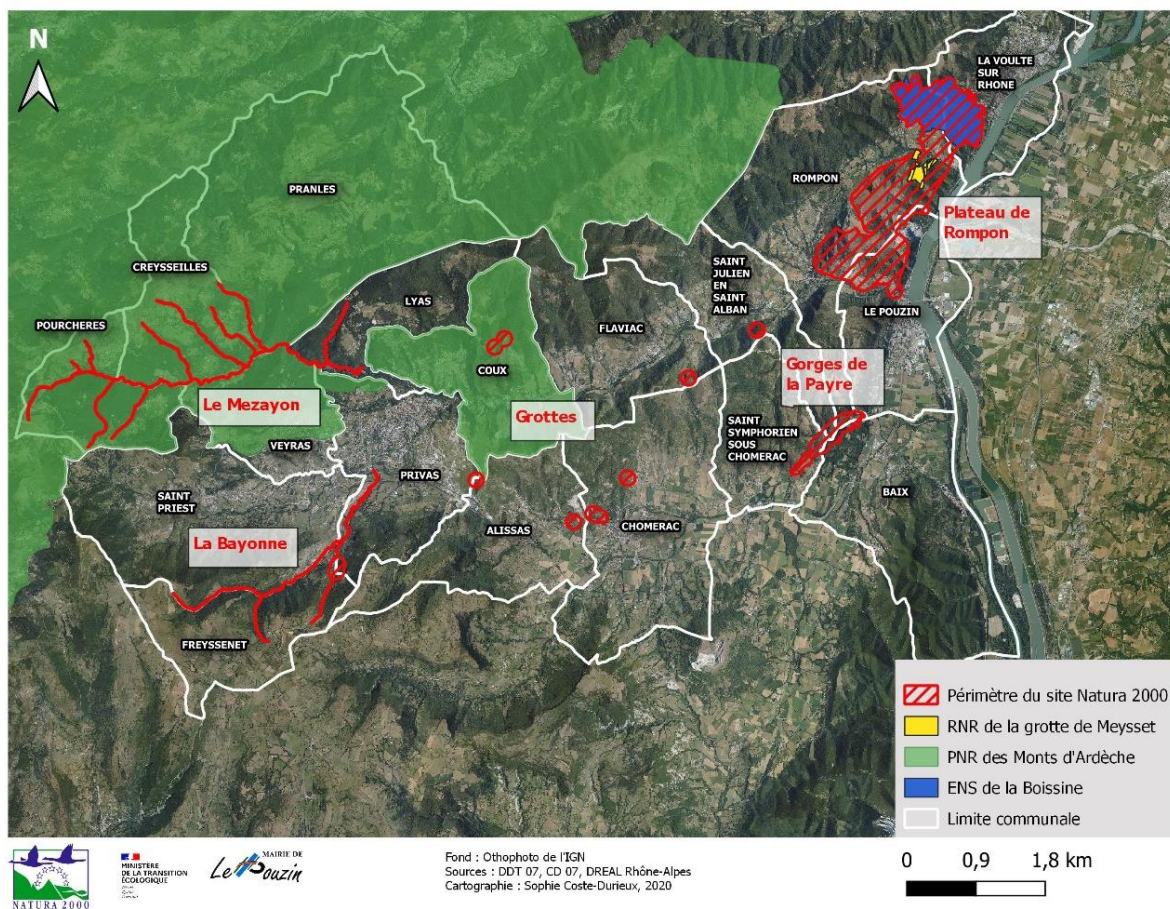
Avant remplissage du formulaire correspondant, il est nécessaire de consulter la liste nationale et les listes locales (départementales) des situations/projets/manifestations demandant une EIN.

Ensuite, tout dossier doit comprendre :

- Une description du projet avec une carte de situation
- La présence des habitats et des espèces et leurs objectifs de conservation identifiés dans le DOCOB
- L'analyse démontrant les effets directs ou indirects, temporaires ou permanents du projet
- Les mesures envisagées et l'estimation des dépenses correspondantes pour éviter, supprimer ou réduire les effets
- La conclusion sur l'atteinte notable portée ou non par le projet

C'est le service instructeur qui émet l'avis final. La chargée de mission Natura 2000 a pour rôle d'accompagner le porteur de projet dans sa démarche et de lui fournir les éléments connus au niveau des milieux naturels faune flore. C'est au porteur de projet de compléter, y compris au niveau inventaires faune-flore si besoin.

La chargée de mission natura 2000 présente ensuite le territoire du site « Rompon, Ouvèze, Payre » :



Carte 1 : Périmètre du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre »

Le site s'étend sur 1 054 hectares et 18 communes sont concernées.  
Les différents enjeux biodiversité sont ensuite présentés.

- **Bilan de l'animation depuis juillet 2019 (dernier COPIL) et projets en cours**

La chargée de mission explique qu'elle a déjà eu l'occasion de rencontrer une bonne partie des acteurs du territoire et pu parcourir une bonne superficie du site.

Elle commence par présenter le bilan financier global qui comprend le fonctionnement administratif des deux chargées de missions Natura 2000 dépendantes de la Mairie de Le Pouzin, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux. La structure animatrice a en charge la gestion de trois sites dont fait partie « Rompon, Ouvèze, Payre ». Ce bilan présente également les projets engagés depuis 2019.

Les divers projets en cours sont ensuite présentés :

- L'installation des passages canadiens sur le plateau de Rompon

La chargée de mission passe la parole à Mr Avenas (responsable des services techniques de la Mairie de Le Pouzin) qui a coordonné l'installation des passages canadiens en début d'année 2020. Il présente le projet et la mise en place de ces passages sur trois journées. Mr Demard, éleveur sur le plateau, explique que ces passages lui facilitent son travail.

La chargée de mission présente ensuite le texte et les photos qui pourront être affichés sur le panneau de communication. Mr Vignal propose que le texte signalant les dangers soit plus visible. Aucune autre remarque n'est formulée.

- Suivi des lépidoptères du site, en particulier le Damier de la Succise

La chargée de mission souhaiterait reprendre cette réflexion.

C'est une espèce largement présente sur le territoire national. Une régression est notable dans la moitié nord du pays car le territoire est morcelé.

En 2017, un stagiaire avait travaillé sur ce sujet et en avait conclu que la présence de cette espèce de papillon sous protection est aujourd'hui avérée sur le site Natura 2000 Rompon-Ouvéze-Payre.

- Connaissance et préservation des reptiles

La chargée de mission a pu bénéficier d'une formation sur les reptiles par sa prédécesseuse, Manon Eudes (également bénévole à la LPO) et Mr Parrain (bénévole à la LPO). Les informations qui ont été données permettront notamment de mieux prospecter la zone du plateau de Rompon.

- Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

En 2020, le suivi n'a pu être réalisé car la chargée de mission est arrivée après la période ciblée.

Toutefois, elle a pu aller sur le terrain fin juin avec Mr Parrain (bénévole à la LPO) pour repérer les points STOC et se familiariser avec le protocole.

- Suivi sur les chauves-souris

La chargée de mission rappelle qu'une étude intersites impliquant trois sites Natura 2000 a été finalisée en 2019 par la LPO. Ce projet a été récompensé par les Grands prix Natura 2000 en 2019.

Cette même année marque la création de la Réserve naturelle régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme-Ardèche dans lequel a été intégrée la grotte de Meysset.

- La lettre « Terres de nature »

Ce projet qui a démarré en 2018 a été finalisé au début de l'été 2020 et la lettre a ensuite été distribuée dans les boîtes aux lettres ardéchoises. Toutefois, la chargée de mission indique que cette distribution n'a pas été satisfaisante puisqu'un certains nombres de personnes ne l'ont pas reçue.

- Projet d'exposition itinérante Drôme-Ardèche

La chargée de mission informe qu'une exposition sur Natura 2000 est en cours de réalisation en Drôme/Ardèche. Elle permettra de présenter de façon accessible et agréable la démarche Natura 2000.

- Inauguration du sentier des Huguenots

La chargée de mission a participé en juillet 2020 à l'inauguration du sentier des Huguenots qui traverse le plateau de Rompon.

- **Etude en cours sur la cartographie des habitats**

Mr Amodei et Mr Bidat, ingénieurs écologues spécialisés dans l'expertise habitat, interviennent ensuite afin de dresser les premiers résultats de l'étude de complément de cartographie des habitats et des espèces végétales sur le site Natura 2000. Trois habitats d'intérêt communautaire sont visés :

- Les pelouses sèches (Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea) : Cet habitat correspond à des pelouses de graminées annuelles (thérophytes) adaptées aux terrains secs, souvent dominées par le Brachypode rameux, accompagné par des Trèfles, des Astragales ou des Asphodèles. Il s'agit de milieux ouverts se développant sur des sols calcaires. Cet habitat rassemble plusieurs types de formations dont la localisation géographique et la composition floristique varient
- Les habitats de « tufs » (zones de tuffières) : Le tuf est une roche liée à l'émergence de source saturée en calcaire dissout. C'est un micro habitat prioritaire fragile. Une espèce de libellule, la Cordulie d'Aster, fait notamment sa ponte sur les tuffières.
- Les habitats autour des grottes à chauves-souris

Les secteurs du plateau de Rompon, des Gras du Pouzin et de la vallée de la Payre font l'objet de la réactualisation de la cartographie des habitats et des espèces végétales. Le Mézayon et la Bayonne ont aussi été prospectés.

Le rendu final est prévu pour mars 2021.

Le terrain a été réalisé en 2020 jusqu'à l'automne pour la partie concernant les bryophytes. Le rapport d'étude est en cours de rédaction.

Mr Robert, premier adjoint de la Mairie de Creysseilles, s'inquiète des effectifs d'écrevisse à pattes blanches qui diminuent.

Effectivement, au cours du terrain, il a été noté la présence d'écrevisses à pattes blanches mais pour la plupart, elles étaient mortes. S'agit-il d'un problème d'assec ou de la présence d'un virus qui décimerait la population ? Aucune réponse ne peut pour le moment être apportée.

Sur la Payre, des épreintes de loutre ont été observées. Les ripisylves apparaissent en bon état.

Mr Vincent de la LPO demande s'ils ont noté la présence de fourrés à genévrier sur le plateau de Rompon. Les deux intervenants informent qu'ils détailleront ce point dans leur rapport d'étude.

- **Présentation de la Réserve naturelle régionale (RNR) du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et Ardèche**

Mr Vincent, conservateur de la RNR à la LPO, et Mme Duheron, ONF, présentent ce réseau de grottes multisites dont fait partie la grotte de Meysset. Cette protection est sous la compétence de la Région.

Trois grottes composent cette réserve créée en 2019. Il s'agit des grottes :

- De Meysset : très préservée car difficile d'accès. Ce site est important pour la reproduction du Minioptère de Schreibers. C'est également un site majeur pour l'accouplement des murins de Bechtein. La présence des chauves-souris se situe essentiellement dans la période de février à fin octobre.
- De Beaume Sourde : site d'hivernage. 10% de la population française de Minioptère de Schreibers hiverne dans cette grotte.
- Des Sadoux : site de reproduction des minioptères avec présence de chauves-souris toute l'année.

Ce réseau de grottes représente une continuité écologique importante car elles n'ont pas les mêmes fonctions (reproduction, passage transitoire, hibernation, élevage des jeunes).

Cette RNR est cogérée entre la LPO et l'ONF. Un comité consultatif est prévu pour les trois sites avec l'élaboration d'un plan de gestion d'ici 3 ans.

Le comité consultatif se réunira chaque année et sera adossé à l'un des trois COPILs des sites Natura 2000 concernés dont fait partie « Rompon, Ouvèze, Payre ». L'arrêté préfectoral définissant ce comité et l'acte de classement de la RNR sont joints à ce compte rendu.

Un suivi des chauves-souris a été réalisé en 2020 par la LPO. La chargée de mission a participé au suivi réalisé le 17 septembre.

La signalétique est en cours de réalisation et sera prochainement installée.

Contact gestionnaire : [stephane.vincent@lpo.fr](mailto:stephane.vincent@lpo.fr)

- **Espace naturel sensible de la Boissine**

La chargée de mission présente l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Boissine. Mr Sautière et Mr Crumière n'ont pu être présents mais ils ont pu transmettre les éléments de présentation :

*« Dans le cadre de sa politique en faveur des espaces naturels sensibles, le site de La Boissine a été acquis par le Département de l'Ardèche en 2005 et 2007. Ces acquisitions de près de 35 ha ont été justifiées par la richesse en fossiles du site (diversité et quantité) provenant des fonds marins datés de 160 millions d'années. Le Domaine de La Boissine est en effet qualifié au niveau international de « Lagerstätte », pouvant se traduire par « dépôt sédimentaire contenant une grande diversité fossilifère », et classé parmi les 20 sites fossilifères les plus riches au monde.*

*La présence de la faille de La Voulte entraîne une diversité des sols intéressante et les études végétales ont dénombré la présence de plus de 300 espèces et 16 habitats différents sur le site.*

*Le Domaine de nature de La Boissine (espace clôturé) d'une superficie d'environ 8 ha comprend à ce jour :*

- *Un gisement fossilifère qualifié de « Lagerstätte »*
- *Des vestiges miniers (mines de fer fermées en 1892)*

- Des bâtiments administratif et d'accueil du public non ouvert au public de façon permanente mais à partir d'animations ou de manifestation ponctuelles.
- Un sentier d'interprétation qui traite de l'environnement, la géologie, la paléontologie et de l'histoire des mines.
- Une mare temporaire
- Des parcs de pâturage sur 2 ha de prairies naturelles
- Un verger conservatoire de 0,8 ha sur lequel sont plantés 150 arbres regroupant 70 variétés anciennes réparties dans 10 espèces fruitières (abricotier, pêcher, cognassier, plaqueminer, poirier, pommier, amandier, figuier, prunier, cerisier)

➤ Les animations 2020

Soirées "Immersion nature"

3 soirées ont eu lieu en juillet (17, 24 et 31) : environ 80 personnes ont participé aux 4 ateliers proposés.

Ecole en nature

Accueil de 24 classes primaires ardéchoises (560 élèves) de septembre à novembre

Journées Ardèche Nature les 17 et 18 octobre

Ouverture du Domaine de nature avec des stands et diverses expositions qui permettront de découvrir entre autres les 16 ENS ardéchois et les écosystèmes qui nous entourent.

➤ Les acquisitions foncières sur l'ENS de La Boissine

Le Département souhaite maîtriser le foncier afin de pouvoir préserver les enjeux paléontologiques, naturels et paysagers.

A ce jour le Département de l'Ardèche est propriétaire de 45 ha.

Le Département a confié à la Safer en 2020 une étude foncière sur l'ensemble de la ZPENS (ZPENS = contours de l'ENS – les zones d'exclusion) de La Boissine avec pour objectif de repérer les propriétaires susceptibles de vendre leur terrain à l'amiable au Département.

Le rendu de la synthèse de l'étude est attendu à la mi-décembre.

➤ Les actualités du site

- Conventonnement 2 ans avec la LPO pour assurer le suivi des plaques à reptiles posées en 2019. En 2020 confirmation de la présence et de la reproduction du lézard ocellé sur le site : observation de 2 adultes, vraisemblablement un mâle et une femelle ainsi qu'un juvénile.

- Après les études naturalistes en 2019 le Département actualise le plan de gestion de la propriété départementale. Réalisé par le cabinet ECOTER en 2 temps :

- o l'évaluation de l'ancien plan a été effectuée fin juillet ;
- o la rédaction du nouveau plan est en cours.

Le rendu final est attendu pour la fin de l'année.

- Animations 2021 : comme en 2020 »

• Perspectives – projets à venir

La matinée se termine par les différents projets à venir à savoir :

- Le développement d'un site internet dédié au site Natura 2000. La chargée de mission a prévu de suivre une formation organisée par l'OFB en décembre 2020. Il serait également intéressant



de réaliser une plaquette de présentation du site Natura 2000 (avec une carte, les enjeux, la démarche Natura 2000, les outils, etc...).

- Il serait également intéressant de s'associer à la reprise du projet du village du Vieux-Rompon qui est de réaliser un diagnostic architectural et historique, rénover et mettre en valeur, en faire un lieu de partage et d'économie locale. Des actions liées à Natura 2000 peuvent tout à fait aider à accompagner ce projet global à travers des panneaux de sensibilisation, la signature de la charte Natura 2000 sur le plateau de Rompon, la mise en œuvre de mesures de gestion par le contrat Natura 2000.
- Manon Eudes avait pour projet, en lien avec la CAPCA, de mettre en place la réalisation d'un inventaire des libellules et de leurs habitats. Deux espèces d'intérêt communautaire sont notamment à chercher sur le site Natura 2000 : l'agrion de mercure (déjà vu sur le site mais non observé récemment) et la cordulie à corps fin (non observé récemment). Il s'agirait donc de concrétiser le lancement de cette étude.
- La chargée de mission Natura 2000 a pu parcourir les gorges de la Payre et il est important d'être bien intégré aux commissions liées à la gestion du bassin versant. Elle est en lien avec le syndicat mixte d'aménagement et d'entretien de la Payre. La chargée de mission est également en lien avec la Fédération d'escalade qui a un site sur ce secteur.

- **Visite de terrain sur le plateau de Rompon – passages canadiens**

A la suite de la matinée, la chargée de mission invite les participants à une visite de terrain sur le plateau de Rompon afin d'aller voir les passages canadiens qui ont été installés en début d'année 2020.

## CONTACT

Pour tous renseignements merci de prendre l'attache de la chargée de mission du site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » dont les coordonnées sont précisées ci-dessous :

Madame Sophie COSTE-DURIEUX  
Mairie de Le Pouzin  
3, avenue Marcel Nicolas B.P.6  
07250 LE POUZIN  
s.coste-durieux@lepouzin.fr  
Tél. : 04 75 63 81 48

Monsieur le Maire de Le Pouzin,  
Structure animatrice



Christophe VIGNAL

Monsieur le Maire de Rompon  
Président du COPIL



Yann VIVAT

